

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND
DU 10 NOVEMBRE 2025
PROCÈS-VERBAL N° 34**

Page 373

Le conseil communal est convoqué à 20 h 00 au forum du collège en Brit.

Mme Nicole Bachmann, Présidente, ouvre la séance à 20 h 03, salue les conseillères et conseillers présents, les municipales et les municipaux. Elle salue le public et la presse en la personne de Robin Badoux et remercie le personnel communal pour la préparation de la salle.

Ordre du jour

1. Appel

Nombre de conseillers présents : 40

Nombre de votants : 39

Excusés : Mmes Berger Amélie, Mercier Cornelia, Rey Catherine, MM. Hedou Gael, Messerli Louis, Pilloud Marc, Pirollo Daniele, Porchet Christophe, Rebeaud Pascal, Rod Yann.
Absent :

Le quorum étant atteint, la présente assemblée peut valablement délibérer.

2. Approbation de l'ordre du jour

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, l'assemblée passe au vote de l'ordre du jour tel que présenté.

OUI - 39 NON - 0 ABST - 0

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communal du 29 septembre 2025

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, l'assemblée passe au vote du PV tel que présenté.

OUI - 36 NON - 0 ABST - 3

Le PV est accepté à la majorité.

4. Communications de la Présidente

Visite du préfet : La visite annuelle du préfet est agendée au 11 décembre, soit après le prochain conseil.

5. Lettres et pétitions éventuelles

Le bureau du conseil a reçu un courrier, daté du 4 novembre, de la part de Mme Cornelia Mercier. Je vous en fais la lecture. « Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de membre du Conseil communal d'Yvonand, avec effet immédiat. Cette décision fait suite à mon déménagement dans une autre commune, ce qui ne me permet plus de poursuivre mon engagement au sein du Conseil communal. Je tiens à exprimer ma gratitude pour la collaboration et les échanges enrichissants que j'ai eus avec vous toutes et tous durant presque 10 ans. Ce fut un honneur de participer à la vie politique et au développement de notre commune. »

6. Communications de la municipalité

Mme Lucy Delarze

Travaux d'entretien : Vous avez constaté qu'on est en train de faire des petits travaux sommaires d'entretien sur l'Avenue du Temple, en particulier le trottoir en ce moment. Ce sera fini demain, au niveau du trottoir. On va faire la couche d'enrobé si la météo nous le permet. On enchaîne ensuite avec le taconnage de différents secteurs de la route qui sont très endommagés. On aura terminé le 24 novembre si tout va bien. J'insiste sur le fait que ce sont des travaux d'entretien sommaires en attendant les travaux d'assainissement.

Efficience énergétique : Ce jeudi aura lieu une conférence sur l'efficience énergétique, dans cette salle, à 19h45. C'est une conférence gratuite, organisée par la commune, qui est ouverte à tous et sans inscription.

Marché de Noël : On organise un petit marché de Noël à la salle polyvalente jeudi 18 décembre, de 16h à 21h30. Vous y trouverez des stands d'artisanat et de restauration, avec également la participation de l'école d'Yvonand, ainsi que deux prestations musicales de la part des Musicoeurs. La commune tiendra la buvette et servira les boissons. Pour cela, on a besoin d'aide à la tenue de la buvette et derrière le bar. On a préparé un petit doodle et je vais envoyer le lien demain matin aux présidents de groupes. Je les remercie de le transmettre aux conseillers communaux afin de remplir les plages horaires et avoir de l'aide derrière le bar.

M. Cyril Ottonin

Réhabilitation de la STEP : Je vous présente une vue aérienne du jour de la STEP avec le bâtiment de déshydratation, où le gros œuvre est terminé depuis quelques mois déjà. On est en train d'installer toute la partie technique à l'intérieur. On y voit également le bâtiment de relevage et de pré-traitement qui est complètement désaffecté, qui est un gros chantier puisqu'on doit casser toute la dalle. Derrière c'est le bâtiment le plus gros qui va changer un petit peu le visage de notre STEP. Ce sont les quatre bassins de déshydratation SDR qui, comme vous le voyez, arrivent au bout du gros œuvre. On voit également les deux pompes de relevage pour le collecteur d'entrées de la STEP. Toute l'eau arrive par ce petit trou, passe par les pompes et continue au fond sur le dégrilleur provisoire. À partir de là, ça reprend le même chemin qu'auparavant. Je vous montre aussi une petite image de dimanche 2 novembre, après les pluies qu'on a eues pendant la nuit de samedi à dimanche. Il y avait pas mal d'eau, par endroit 3 mètres d'eau. Il a fallu déjà sortir les pompes, parce que forcément tout était noyé, tout avait lâché. On a fait ça le dimanche. Le collaborateur de la STEP était présent dimanche ainsi que le contremaître de chez Béati.

Eau potable : Concernant le réservoir de la Vignette, je vais revenir devant vous prochainement pour la mise en service de ce réservoir et un raccordement. Pour cela, on a reçu un préavis favorable de l'OFCO. Les appels d'offres sont en cours. En parallèle, on travaille aussi sur le réservoir de l'Orjalet. Dans la cuve numéro 2, on aura le traitement du chlorothalonil. Cela fait référence au préavis 2024-17, qui est également en consultation auprès de l'OFCO. Il y a aussi une étude d'assainissement des captages de la Baume et de la Cula concernant le préavis 2024-18. Là aussi, on a reçu un préavis technique favorable de l'OFCO. Il faut savoir qu'après cet avis favorable, on doit déposer officiellement le dossier. Comme on est en région archéologique aussi, cela devra passer à travers pas mal de services de l'Etat, dont les forêts, l'hydrologie, le sol, l'économie hydraulique, la biodiversité et l'archéologie.

M. Martin Schnorf

Aide sociale : C'est un sujet très important pour ces prochains mois et ces prochaines années. Le canton a décidé de modifier la cartographie de l'aide sociale du canton. Actuellement, nous avons dix districts qui se nomment sous les noms des ARAS. En 2026, le canton doit décider

ou non de passer à sept régions. Le Nord-Vaudois serait évidemment impacté, car actuellement nous avons 73 communes à gérer au niveau de l'aide sociale et si la motion passe au niveau cantonal nous aurions plus de cent communes à gérer. On se baserait sur les CMS du Nord-Vaudois qui vont jusqu'à Cossonay qui actuellement ne sont pas sous notre responsabilité.

Concept Oasis : Le 13 novembre aura lieu l'inauguration ou la finalité du Concept Oasis. C'est quelque chose d'innovant par rapport à l'aide sociale. Ce sont des éducateurs sociaux qui vont vers la population pour les aider à remplir les formulaires nécessaires et les accompagner dans les démarches sociales. Lorsque des personnes viennent au guichet, ils se font parfois rejeter. Le concept fait tout l'inverse, cela aide les gens à savoir dans quelle orientation aller. Le 13 novembre, nous avons l'honneur d'avoir la présence de Madame Ruiz, conseillère d'État, pour finaliser ce concept. Ce sera une prestation offerte au Nord-Vaudois et qui sera pérennisée pour les années suivantes. Les aînés, par les Tapa-solidaires, ont eu une présentation à ce sujet cet été.

M. Laura Marques

Présentation PA-Mortaigue : Mercredi 19 novembre aura lieu la présentation publique du PA-Mortaigue. Cela avait été annoncé au Forum à 19h. Pour des raisons de place, cette présentation sera déplacée à la salle polyvalente à 19h30. On mettra des affiches ici au Forum, ainsi si des gens se trompent et viennent ici, ils auront le temps de se déplacer pour 19h30 à la salle polyvalente.

7. Préavis 2025/09 Demande de crédit pour la finalisation d'un plan d'affectation sur les parcelles 269, 270, 618, 619 sises « en Mortaigue » et 326 (partiel) sis « en Mordagne ».

Rapport.

Rapport de la commission des finances :

Rapporteur M. Charles Wernuss

« Convoquée en séance le mercredi 29 octobre à 19h30, la Commission des finances, composée de Mesdames Marianne Burdet, Corinne Ravessoud, Hanna Sulzmann et de Messieurs Yann Rod, Thierry Steiner, Charles Wernuss et Fabrizio Marzolini s'est réunie à la Petite Amérique - bâtiment de la voirie - pour débattre du préavis municipal relatif à l'objet précité. Était présente : Madame Laura Marques, Syndique, en remplacement du Municipal en charge, M. Thierry Genillod. La commission tient à remercier Mme Marques pour les explications fournies et les réponses apportées à nos questions, ainsi que M. Genillod pour les commentaires préalablement fournis. L'étude initiale avait débuté dans le cadre d'un projet différent, portant sur un périmètre plus restreint et une répartition financière partagée entre la Commune et les anciens propriétaires. Depuis, le dossier a considérablement évolué. La Municipalité a informé à plusieurs reprises le Conseil communal de ces changements. Le présent préavis découle du constat du boursier communal selon lequel le crédit d'étude initial arrivait à son terme. Après analyse, la Municipalité a choisi de clôturer le premier préavis plutôt que de solliciter un crédit complémentaire, celui-ci ne correspondant plus au projet actuel. Cette approche vise à garantir la clarté et la transparence dans la gestion de ce dossier stratégique pour l'avenir du site scolaire. La Commission des finances tient à remercier le boursier ainsi que la Municipalité pour la démarche entreprise. Elle apprécie que ses demandes aient été entendues et prises en compte, permettant ainsi un meilleur suivi et une compréhension renforcée de l'évolution du projet. Afin de mieux appréhender l'ensemble du contexte budgétaire lié aux différents projets d'aménagement, la Commission des finances a sollicité une synthèse récapitulative reprenant l'ensemble des préavis déposés relatifs à la révision du Plan directeur communal (PDCom), du Plan d'affectation communal (PACom) et de leur règlement, les montants chiffrés correspondants, ainsi qu'une estimation budgétaire des coûts prévisionnels liés aux futurs crédits envisagés. La Municipalité a transmis un extrait du plan des investissements, permettant

de visualiser les coûts déjà engagés et ceux à venir pour les différents plans d'aménagement (PACOM, PDCom, PA Mortaigue, PA Plages). Ces montants reposent sur des estimations现实的 établies par les prestataires, tout en tenant compte des imprévus inhérents à la complexité des procédures. Elle a rappelé que la mise en œuvre d'un plan d'affectation constitue un processus long et complexe, impliquant de nombreux acteurs, des contraintes légales, techniques et environnementales, ainsi que plusieurs phases : études, consultation publique, traitement des oppositions et adaptations successives. La Municipalité a également précisé qu'une ligne budgétaire de CHF 20'000.- est inscrite dans le budget 2026 sous « Honoraires et frais d'expertises, planification, frais d'aménagement » pour le bureau technique interne, en lien avec les prochaines mises à l'enquête. La Commission souligne que les éléments présentés par la Municipalité ont permis de mieux comprendre le cheminement menant à la réalisation du projet et la logique ayant conduit à la présente demande de crédit. À titre de remarque générale, la Commission souhaite qu'à l'avenir, une démarche similaire soit entreprise afin de garantir une bonne compréhension de l'utilisation des fonds. Dans le cas particulier du PA « Mortaigue », la Commission estime qu'il aurait été souhaitable que la demande de crédit soit présentée simultanément à la demande d'achat des terrains, afin de permettre une vision d'ensemble complète du projet et de ses implications financières. Enfin, la Commission prend note des explications fournies par la Municipalité et encourage une planification budgétaire consolidée pour les étapes à venir. Ainsi, la Commission des finances, après examen du préavis et des explications complémentaires de la Municipalité, reconnaît la nécessité de ce crédit pour permettre la poursuite et la finalisation du Plan d'affectation « En Mortaigue / En Mordagne ». Elle insiste néanmoins sur l'importance d'une planification financière globale et transparente pour l'ensemble des projets d'aménagement en cours et à venir. La Commission des finances, à l'unanimité, recommande d'accepter le préavis tel que présenté. »

Cette commission propose, à l'unanimité, d'accepter le préavis tel que présenté.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, l'assemblée passe au vote du préavis 2025/09, dont les conclusions sont :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de Frs. 235'000.00 (TTC) pour l'étude et l'élaboration du Plan d'affectation « En Mortaigue » ;
2. d'imputer le coût des travaux dans le compte d'investissement 79000.529.6 ;
3. de financer ce montant par les liquidités courantes ou, au besoin, par un emprunt aux meilleures conditions du marché.

OUI - 39 NON - 0 ABST - 0

Le préavis 2025/09 est accepté à l'unanimité.

8. Préavis 2025/10 Détermination du prix de vente au m² des parcelles au lotissement des Goilles pour l'année 2026.

Rapport.

Rapport de la commission des finances :

Rapporteur M. Charles Wernuss

« Convoquée en séance le mercredi 29 octobre à 19h30, la Commission des finances, composée de Mesdames Marianne Burdet, Corinne Ravessoud, Hanna Sulzmann et de Messieurs Yann Rod, Thierry Steiner, Charles Wernuss et Fabrizio Marzolini s'est réunie à la Petite Amérique - bâtiment de la voirie - pour débattre du préavis municipal relatif à l'objet précité. Était présente : Madame Laura Marques, Syndique. La commission souligne qu'il reste encore 7 parcelles à vendre aux Goilles. La Commission des finances, à l'unanimité, recommande d'accepter le préavis tel que présenté. »

Cette commission propose, à l'unanimité, d'accepter le préavis tel que présenté.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, l'assemblée passe au vote du préavis 2025/10, dont les conclusions sont :

1. De fixer à CHF 320.00 le prix de vente au m² des parcelles sises au lotissement des Goilles pour 2026.
2. Pour autant qu'il y ait une demande, ce prix est valable uniquement pour l'année 2026. Il sera revu chaque année et soumis à l'approbation du Conseil communal.

OUI - 39 NON - 0 ABST - 0

Le préavis 2025/10 est accepté à l'unanimité.

9. Préavis 2025/11 Révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois.

Dépôt.

Mme Laura Marques

C'est un gros préavis, tout le descriptif et les explications sont dans les documents que vous avez reçus. Je vais parler au nom du SDIS, l'Association régionale de prévention et défense incendie et secours du Nord-Vaudois. Cela fait cinq ans que l'association est sur ce projet de révision des statuts. Pour ceux qui étaient déjà présents il y a quelques années, c'était déjà un gros dossier qui était passé devant le Conseil Communal, qui avait engendré pas mal de discussions. Pour rappel, lorsque les statuts de l'association sont modifiés, s'ils sont refusés par une seule commune sur les 40 communes membres, les statuts ne sont pas adoptés. C'est un peu antidémocratique. C'est d'ailleurs le but de cette révision des statuts, mais ce n'est pas que pour ça qu'ils sont revus. C'est aussi pour des questions de fond, par exemple la représentation des membres au Codir, des modifications de fond demandées par le canton dans les règlements, beaucoup de grosses modifications qui sont importantes. Ce préavis va donc être diffusé dans l'ensemble des 40 communes membres. Si une commune membre refuse les statuts, le processus devra recommencer et tout le travail devra être refait. C'est un fait, ce n'est pas un chantage, je tiens à le dire.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close.

10. Préavis 2025/12 Budget 2026.

Dépôt.

M. Julien De Icco

Avant de me lancer dans le vif du sujet, je voulais faire une brève rétrospective sur mes cent premiers jours au sein de la municipalité. En premier lieu, j'aimerais adresser mes remerciements sincères à l'équipe de municipalité, mes collègues, pour l'accueil dont j'ai bénéficié, leur bienveillance, leur disponibilité, l'intégration dont j'ai bénéficié et le soutien dont je bénéficie encore plus ou moins partiellement. On ne naît pas municipal en fait, et j'ai de la chance d'être là avec des gens malgré tout très expérimentés, avec un bon savoir, des gens qui m'écoutent et me guident sur la manière dont je dois m'y prendre. Ce que je peux remarquer aussi, c'est que c'est très gourmand en temps, on ne m'avait pas tout à fait tout raconté. Mais je le fais sincèrement avec beaucoup de plaisir, parce que ça apporte aussi beaucoup de satisfaction de travailler dans des projets, d'être finalement dans le stratégique. Pour donner un peu une idée, sur cent jours, c'est à peu près 200 heures de travail, entre les séances, la représentation ou le travail préparatif. On n'est pas toujours d'accord, et heureusement, car c'est ce qui fait la qualité des échanges et qui permet aussi d'avoir une bonne représentativité. Nos différences sont aussi représentées au sein de notre communauté et finalement de nos citoyens. Ce sont ces différences qui font qu'on peut vraiment prendre en considération tous les paramètres et tous les caractères. Ce sont plutôt des choses sympas et ça se passe toujours de manière constructive et bienveillante. C'est donc très appréciable, car tout le monde tire à la même corde. Et pour certains, l'investissement est tel qu'on va bien au-delà du stratégique, on

est carrément dans de l'opérationnel. Donc merci à mes collègues et j'espère pouvoir collaborer avec vous au-delà de juin 2026.

Parlons à présent du sujet du jour me concernant. CHF 1'040'000.-, cela ne me convient pas du tout. Cela ne me convient pas à moi, cela ne convient pas à mes collègues et je suis à peu près sûr que ça ne convient à aucun d'entre vous. Ce n'est pas très agréable de présenter un budget comme ça. Par contre, il faut relever une chose, c'est qu'il a au moins le mérite d'être honnête, ce budget. On n'est pas venu maquiller des chiffres, on n'a pas volontairement réduit des positions pour voir si cela passe comme ça. Non, il est honnête, il est transparent et malheureusement, c'est la situation pour 2026. C'est clair qu'on ne va pas renoncer aujourd'hui à l'entretien de nos bâtiments ou l'entretien de nos haies ou la tonte du gazon, cela semble assez évident. On ne va pas mettre au chômage technique la moitié de la voirie parce qu'il faudrait que ça rentre dans le budget, cela semble assez clair. On n'est pas les seuls dans cette situation, nous avons suivi l'actualité. Le canton de Vaud prend d'importantes mesures en annonçant un déficit budgétaire de plus de 300 millions. On peut imaginer qu'on va certainement ressentir aussi une certaine pression au niveau des communes et on va se battre, on va faire en sorte de garder finalement au moins ce qu'on a. Mais c'est clair que la situation est compliquée pour tout le monde. Ce qu'il faut voir aussi, c'est que, sans évoquer de noms, j'ai écho de communes voisines, pour qui le déficit budgétaire, dépasserait les 30% du budget global. Je ne veux pas minimiser nous concernant, mais on est heureusement très loin de ça. J'aimerais aussi expliquer que la commune, ce n'est pas une entreprise privée. On n'est pas une société anonyme. Toute la complexité de l'opération, quand on va gérer ces chiffres, c'est de trouver un équilibre. On est à « plus ou moins », c'est comme cela que ça fonctionne. Ce n'est pas aussi simple que de prendre des mesures restrictives, comme on pourrait en trouver dans une entreprise privée, ce qui, de mon point de vue, n'a rien à faire dans une commune. Ce qu'il faut voir, vous avez certainement déjà lu ce préavis, c'est qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a aucune maîtrise. On a des charges qui sont incompressibles : la nouvelle péréquation, les contributions aux lignes de trafic régional, l'association intercommunale, le scolaire et l'accueil de jour. Pour essayer d'imager les choses, j'aime bien faire des métaphores, vous l'apprendrez avec le temps. J'aimerais remettre ça à l'échelle d'un budget familial, d'une famille. Ce qu'il faut imaginer, c'est que ce qu'on vous présente dans le budget 2026, ce ne sont pas les vacances aux Maldives. Ce n'est pas non plus le leasing pour un nouveau bolide. Mais c'est l'assurance maladie qui augmente ses primes comme chaque année, ce sont les hausses de l'énergie, les frais d'écolage pour le petit dernier qui a commencé le gymnase, à qui il faut payer un abonnement de transport public et des repas à la cantine. Ce sont toutes ces charges qui viennent s'ajouter dans l'équation sur lesquelles on a peu de maîtrise et pour lesquelles, malheureusement, c'est une année où on n'aura pas bénéficié d'augmentation de salaire. C'est comme ça, il faut faire avec. On ne va pas mettre la tête dans le sable, on ne va pas arrêter de payer ses acomptes d'impôts. Ce n'est pas forcément la bonne idée. Donc il faut essayer de trouver des alternatives et chercher des solutions. Je vais rebondir sur les investissements pour les prochaines années et je vais faire la même métaphore. On n'est pas en train de creuser une piscine dans le jardin. On ne fait pas un agrandissement du garage non plus pour mettre le bolide dont je parlais tout à l'heure. Mais on va parler de tuiles cassées sur le toit qui font que la maison n'est plus étanche. On va parler de fenêtres simple vitrage qui laissent la bise traverser la maison ou de la chaudière qui a fêté ses 25 ans et qui arrive gentiment au bout. C'est ça nos investissements, ce sont des nécessités, ce n'est pas du luxe. Face à cela, comme je vous l'ai dit, on n'est pas contents, ça ne nous convient pas. On va chercher à influencer ce qu'on peut en tout cas. Pour la petite parenthèse fiscale - j'aime bien aussi les chiffres et les analyses - il y a 2% de nos contribuables qui aujourd'hui qui financent 20% des recettes fiscales. Il faut qu'on puisse prendre cela en considération aussi. Un autre paramètre, qui ne me semble pas négligeable, mais qui est aujourd'hui difficilement évaluable, c'est la suppression de la valeur locative. On est de l'autre côté, nous. On bénéficie

de ça pendant encore un certain temps. Alors je suis très heureux pour bon nombre de personnes à qui ça va soulager le budget, mais ça ne va pas soulager le nôtre, malheureusement. Ce sont des réflexions qu'on doit mener pour savoir comment on va remplacer ça. Dans les mesures à court terme, sachez déjà qu'on ne gaspille pas l'argent, on ne jette pas l'argent par les fenêtres. Chaque franc dépensé est évalué et débattu. On en parle beaucoup. Mes collègues peuvent en témoigner. Et la question est toujours la même : est-ce que c'est utile, nécessaire et indispensable ? Quand il y a des choses à faire, il faut qu'on les fasse, mais quand on dépense de l'argent on est quand même très attentif à savoir que l'argent soit correctement dépensé. On a pris quelques mesures aussi, notamment la suppression des amortissements sur le patrimoine financier. C'est clair que pendant les années fastes on fait un amortissement qui est relativement important. On l'a fait. On a des bâtiments aujourd'hui qui ont une certaine valeur, qui sont au minimum dans notre bilan. Aujourd'hui on a cette latitude, on va donc l'activer, on ne va pas faire ces amortissements du patrimoine financier. Il y a tout un tas d'autres réflexions dans lesquelles je ne rentrerai pas forcément dans le détail. Pour donner juste un exemple, quand on a du personnel qui est amené à quitter ses fonctions au sein de notre administration, il y a toute une réflexion sur le remplacement. Va-t-on remplacer un pour un ? Est-ce qu'un 50% est suffisant ? Ne peut-on pas s'organiser potentiellement de manière différente ? Donc vraiment il y a énormément de discussions, de séances très animées pour savoir comment on peut faire pour essayer de faire rentrer des carrés dans des ronds. Dans les mesures à long terme, on mène forcément d'importantes réflexions. Elles sont en cours, il y a déjà quelques pistes qui ont été identifiées, mais c'est clair que la réflexion sur nos charges fixes est clairement à l'ordre du jour, comme la valorisation de notre patrimoine financier. Si on vend un immeuble aujourd'hui, on fait rentrer de l'argent dans les caisses. Cela va combler un trou pendant un certain temps, mais ce n'est pas durable. Et on se coupe d'un potentiel de revenus dans le futur. L'idée aujourd'hui, c'est vraiment d'essayer de trouver des solutions pour augmenter nos recettes et les augmenter de manière durable. Ce n'est pas faire des choses à la va-vite pour simplement faire rentrer des sous, mais sans avoir une vue à long terme. Vu que toute proposition est bonne à prendre, n'hésitez pas à évoquer tout ce qui sera constructif. On est complètement ouvert, en tout cas, moi, je suis ouvert. N'hésitez pas à m'envoyer un mail, qu'on prenne rendez-vous, qu'on partage un café. Je prends volontiers toutes les suggestions qui seront possibles. Après, pour ne rien vous cacher, 2026 c'est comme ça. Mais vous imaginez l'inertie qu'il y a quand on veut changer radicalement les choses, quand on veut pérenniser des revenus, augmenter ses revenus. Il y a une forme d'inertie. Je ne suis pas en train de vous annoncer un budget déficitaire pour 2027, je n'espère pas. Mais je ne suis pas certain et je suis même convaincu qu'on n'aura pas tout solutionné d'ici-là. Préparez-vous aussi au futur parce qu'on risque d'avoir quand même quelques exercices qui seront potentiellement un peu difficiles. Pour vous rassurer, on va finir sur une note positive, on a de l'argent sur nos comptes. On pourra payer les factures et les salaires. On a un endettement qui est quand même relativement faible dans sa globalité. Les taux d'intérêt sont de notre côté ; pour combien de temps, je ne sais pas, mais je n'ai pas le sentiment que la conjoncture va s'améliorer sur le court terme. Et, pour rationaliser les choses, même si le montant est important, CHF 1'040'000.- c'est 5% de notre budget, pas 30. On a des ressources aujourd'hui pour pérenniser cette situation. Il faut prendre les choses en main, il faut y réfléchir, il faut commencer à construire finalement ses revenus pour le futur et c'est à ça qu'on va œuvrer. Merci pour votre attention.

M. Charles Wernuss

Cela m'amène à deux questions qui nous permettront aussi d'avoir des éléments de réponse pour les travaux de la commission des finances à venir. Vous avez dit que vous alliez modifier les amortissements des bâtiments. Ils ne sont pas définis dans le cadre de MCH2 ?

M. Julien De Icco

On parle du patrimoine financier, pas administratif. Les réglementations en matière d'amortissement touchent le patrimoine administratif, notamment cet amortissement obligatoire, contractuel sur 30 ans, cela dépend des typologies d'objets, mais ce n'est pas forcément le cas sur le patrimoine financier. En l'occurrence, notre patrimoine financier est déjà extrêmement amorti à ce stade.

M. Charles Wernuss

On aura toujours cette marge de manœuvre, indépendamment de MCH2, si j'ai bien compris.

M. Julien de Icco

Exactement. Je nous souhaite des années fastes pour continuer à amortir ces bâtiments.

M. Charles Wernuss

On sait tous que le canton va reporter sur les communes par rapport à ses soucis financiers et budgétaires. Est-ce que ces éléments et la prévision de ces derniers ont été pris en compte dans le présent budget ?

M. Julien De Icco

Pas du tout.

M. Charles Wernuss

Merci beaucoup, cela nous permettra d'avancer dans les travaux de la commission.

M. Mathieu Aberle

Au point 6, il y a les charges liées au développement de la commune et il y a une phrase pour laquelle j'aimerais un éclaircissement : « Pour pallier à l'augmentation des tâches communales, nous avons complété le service de la voirie et de la conciergerie par l'engagement de deux nouveaux collaborateurs ». Je voulais savoir quelles étaient ces augmentations au niveau des tâches communales, y a-t-il de nouvelles tâches ou des nouveaux bâtiments.

Mme Christelle Fresneau

Au niveau de la conciergerie, il y a un poste supplémentaire, un engagement supplémentaire, parce que nous aurons prochainement une personne en retraite. Cela nous paraissait important qu'il y ait une remise et que la personne puisse connaître le travail. Entre le village et les écoles, oui, il y a plus de travail. On a la chance d'avoir un directeur qui entend que pour l'instant on n'a pas les locaux suffisants, qui essaye de condenser les cours. On a donc beaucoup moins de temps pour les nettoyages et on est obligé d'augmenter l'équipe.

M. Mathieu Aberle

Vous parlez de la valeur locative. Au niveau de l'impôt foncier, savez-vous si c'est une compétence communale ou cantonale de définir le taux ? ça pourrait être une idée...

M. Julien De Icco

L'impôt foncier est de notre compétence. L'idée est notée, déjà.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close.

11. Divers et propositions individuelles

M. Viktor Zeiter

Je souhaite déposer une interpellation. Permettez-moi d'attirer votre attention sur un sujet de préoccupation croissant : la présence de plus en plus marquée du frelon asiatique sur notre territoire communal. Cette espèce invasive représente une menace sérieuse pour la biodiversité locale, en particulier pour les abeilles, essentielles à la pollinisation et à l'équilibre de nos écosystèmes. Elle constitue également un risque pour la sécurité publique, les nids des frelons asiatiques étant parfois situés à proximité des habitations, des écoles ou des espaces publics.

Actuellement, la destruction des nids repose entièrement sur les particuliers, pour un coût souvent élevé. Cette situation conduit certains citoyens à différer ou à éviter l'intervention de professionnels, augmentant ainsi le risque pour eux-mêmes et pour la collectivité. Je souhaiterais donc que notre municipalité étudie la possibilité de prendre en charge les frais liés à la destruction des nids de frelons asiatiques. Un dispositif de signalement coordonné existe déjà et mis en place au niveau suisse. Une telle initiative renforcerait à la fois la sécurité de nos habitants et la protection de notre environnement. Signé par Jean-Claude Rey et Viktor Zeiter.

Mme Laura Marques

Effectivement c'est un sujet qui est vraiment préoccupant pour la commune, le canton et la confédération. À priori c'est spécialement un problème sur le canton de Vaud. C'est un sujet qui a aussi été remonté en assemblée des syndics. Eux-mêmes comptent sur la volonté des députés au Grand Conseil pour sensibiliser au Conseil d'État sur cette problématique et peut-être subventionner les communes pour aider les citoyens. C'est un sujet qui va prendre du temps. Dans l'intervalle, la municipalité va se plonger sur une proposition et une réflexion et reviendra rapidement avec des solutions.

M. Julien De Icco

J'ai interpellé la DGE mercredi passé sur cette thématique. On y est sensibilisé et on a à cœur de trouver une solution rapidement. On est conscient qu'il y a un laps de temps qui est très réduit entre ce moment-là et l'éparpillement de toutes les reines. On a la volonté de pouvoir agir rapidement.

M. Hubert Vermot

Personnellement, j'ai fait une assurance contre ces nids de frelons. Je ne sais pas si la commune pourrait en faire une.

Mme Laura Marques

Ce sera par parcelle j'imagine.

M. Hubert Vermot

On pourrait peut-être envisager une assurance plus globale.

M. Julien De Icco

C'est une bonne idée, à étudier.

M. Ivar Kjelberg

Je m'étonne de ne plus trouver, ni sur le compte Facebook, ni sur le site internet de la commune, ni au pilier public l'annonce de la présentation publique du PA-COM en Mortaigue du mercredi 19 novembre prochain. Elle a été par contre mentionnée dans le dernier Tapa-Sabllia. Je m'attendais à la trouver sur le pilier public de manière plus claire pour que la population soit bien au courant. Par contre, au pilier public justement, y compris sur notre site internet, j'ai trouvé l'affiche résumant notre toute dernière séance du Conseil Intercommunal de l'ASIYE. On y trouve un résumé intéressant et je trouve que ce genre d'information succincte devrait être distribuée systématiquement aux élus du conseil. Nous n'avons que quelques associations intercommunales d'importance comme l'ASIYE et je trouve utile de nous donner cette information directement, par exemple lors de l'envoi d'une convocation au conseil. Mon dernier point est une demande à mes collègues du conseil faisant partie de la COGEST, commission que j'ai l'honneur de présider pour cette dernière année de la législature. Je demande aux neuf autres conseillers, y compris les trois suppléants, de venir vers moi, en fin de séance, afin que nous nous mettions d'accord pour une première séance d'organisation, que j'aimerais faire avant le prochain conseil.

M. Hanspeter Tschäni

Quand j'ai lu la dernière édition du Tapa-Sabllia, je me suis dit qu'il était temps de soulever cette question ici au conseil communal. Ce n'est pas qu'il n'y a pas d'informations intéressantes dans le Tapa-Sabllia. On a bien vu qu'il y a une bonne récolte, la dernière fois et il y a aussi quelques informations sur le plan d'affectation. Mais je me pose la question si on fait vraiment le mieux avec ce moyen. C'est le seul moyen qui arrive chez tout le monde, dans les boîtes aux lettres, régulièrement et directement. Il me semble qu'il y a de meilleures possibilités de profiter de cette publication que ce qu'on fait actuellement, à savoir de passer des communications, de passer des informations de la part de la commune à la population. C'est la raison pour laquelle je soulève le point. Personnellement, je ne suis pas spécialiste dans les questions de communication ou de média. Mais je peux m'imaginer que ce type de brochure pourrait être un peu mieux structurée et avoir de la place régulièrement réservée à la municipalité, mais aussi au conseil communal, aux associations et pourquoi pas aux citoyens pour placer leurs propositions ou commentaires. Il faut aussi faire en sorte que ces possibilités soient utilisées. Ça ne sert à rien de proposer mais que personne ne fasse rien. Pour faire cela, il me semblerait qu'il faudrait un plan éditorial et c'est la raison pour laquelle je suis ici. Ma question à la municipalité : qui est en charge de ce bulletin ? Est-ce qu'il y a un plan éditorial ? Et si oui, en quoi consiste-t-il ? Si non, est-ce que la municipalité a l'intention de faire un tel plan ? Et à peu près quand ? Si elle a l'intention de faire un plan ou revoir un plan qui existe déjà, est-ce que la municipalité a l'intention de profiter de l'expertise qui existe ailleurs, dans le conseil communal, mais aussi dans la commune ?

Mme Laura Marques

C'est un sujet qui existe bel et bien et qui est en discussion au sein de la municipalité. On se rend compte aussi que le Tapa-Sabllia doit vivre et doit mieux vivre. Depuis quelques mois, c'est vrai que c'était un petit peu compliqué parce qu'il a toujours été géré à l'interne de la commune, par l'administration. Vous le savez, on n'est pas renforcé au niveau ressources humaines depuis quelques mois. On a fait un petit peu au mieux depuis huit mois pour gérer ces éditions avec le meilleur contenu qui soit. En plus de ça, le journal La Région a disparu. On est ravi de voir ce soir quelqu'un qui représente le Nord-Vaudois. Tout ça pour vous dire que la réflexion globale sur la structure du journal est en train d'être vue. On en a déjà parlé plusieurs fois. On doit maintenant éclaircir cela. Mais je vous avoue que ce n'était pas la priorité pour cette fin d'année, mais on s'y attelle.

Mme Aline Wenk

J'ai deux questions organisationnelles. J'étais absente lors du dernier conseil communal et quand j'ai lu le PV, pour la présentation des planificateurs, il y avait un grand trou. Et comme je n'avais ni la présentation ni le report de ce qui a été dit par le présentateur, je n'avais pas les informations. Je me demande si, à l'avenir, on ne pourrait pas systématiquement envoyer les présentations : pas forcément chaque intervention des municipaux mais les présentations qui sont faites par des externes. S'ils viennent avec du matériel et si la présentation est là, peut-être que ces gens qui présentent ont peut-être aussi pris des notes avec des points de texte où on peut vraiment comprendre. Ainsi, si on est absent ou s'il y a des gens qui lisent les PV du conseil communal qui ne font pas partie du conseil communal, on aurait toutes les informations. Cela serait une demande pour l'avenir. Je l'ai fait pour ce soir mais on était un peu court et puis ça n'a pas pu être fait voilà ça c'est. Le deuxième point, je suis responsable du préavis 2025/11. Je prie tous ceux qui en font partie de me rejoindre à la fin du conseil pour fixer le moment de rencontre.

Mme Nicole Bachmann

Je me permets juste un commentaire par rapport aux présentations. Effectivement, et cela depuis que j'ai repris le poste de secrétaire du conseil, les présentations ne sont pas traduites dans le

PV, c'est parfaitement impossible. Si je vous dis : « regardez ici à gauche le point XY » cela ne veut rien dire et effectivement, elles n'apparaissent pas au PV et elles ne sont jamais apparues depuis les quinze dernières années. Après, si la municipalité nous fait parvenir les présentations des externes, afin que nous les distribuions aux conseillers communaux, nous ferons le relais.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close et nous pouvons passer au contre-appel.

Excusés : Les mêmes.

Absent :

La séance du conseil est close à 21 h .03 Le prochain conseil communal aura lieu le lundi 8 décembre 2025 à 20 h 00 au forum. Comme de coutume lors du dernier conseil communal de l'année, un apéritif sera servi après la séance. La Présidente remercie les conseillères et conseillers de leur attention.

La Présidente



Nicole Bachmann

La Secrétaire



Pauline Héritier

